

## **Article 1 : Organisation**

L'association Asparun organise une tombola dont le tirage au sort aura lieu le dimanche 17 mars de 9h à 12h.

La publication des gagnants se fait sur le lieu de l'Asparun sur la plateforme du LGM de 9h à 12h

## **Article 2 : Participants et Conditions de Participation**

2.1. Toute personne qui a préalablement acheté un ou plusieurs billets de tombola au prix de 2 euros le billet peut participer à la tombola.

2.2. Le participant peut acheter un billet avant l'événement – billets disponibles à la pharmacie des Buclos ou auprès des responsables de l'Asparun. Des billets seront également mis en vente de 9h à 11h50 sur le lieu de l'événement et jusqu'à la fin du tirage au sort.

2.3. Les membres du bureau de l'association peuvent participer à la tombola en leur nom.

2.4. Le participant gagne dès lors que le numéro du billet qu'il a acheté est tiré au sort.

2.5. L'élimination immédiate du participant à la tombola peut être effectuée sans délai ni préavis, s'il s'avère qu'il y a eu tricherie.

2.6. La participation à la tombola implique l'acceptation pure et simple par le participant, sans aucune restriction ni réserve, du présent règlement.

## **Article 3 : Dotation en lots**

3.1. La tombola est dotée de nombreux lots dont :

- 30 Baptêmes de l'air en montgolfière (uniquement le dimanche 17 mars au matin sur tombola spécifique)
- 4 Baptêmes de l'air avion pour 4 personnes par vol
- Forfaits de ski (Villard de Lans, Chamrousse, Alpe d'Huez, Oz- Vaujany)
- Produits Lafuma équipement d'extérieur
- Produits Rossignol (vêtements et sacs)
- Produits de sports (Endurance Shop, Training 7)
- Bons d'achat divers dans diverses enseignes (Alinéa, le comptoir de nos fermes Bivers, marché bio de Meylan, Fromagerie les Alpagnes, Fromagerie Rochas au marché des Buclos, etc)
- Vins et produits Chartreuse
- Repas au restaurant (les joyeux Marmitons, Le Provence, Trattoria Bella, Angkor, brasserie Montbonnot, etc.)
- Spa et soins Uriage et Instant à soi, Lauries
- Spectacle à l'Hexagone pour 2 personnes
- Coupe de cheveux (Coup Conseil, Marco coiffure Meylan)
- Bijoux Emotion
- Produits Antésite, brioche Pasquier, etc...

3.2. Une fois le tirage au sort effectué, les gagnants peuvent consulter le site internet de l'Asparun pour vérifier si leur billet est gagnant.

#### **Article 4 : Récupération des lots**

4.1 Les lots seront attribués par tirage au sort

4.2 Il ne sera attribué qu'un seul lot par billet gagnant.

4.3 Les lots peuvent être retirés :

- Le jour de l'événement sur place sur la plateforme du LGM au lieu du tirage au sort
- Le lundi 25 mars de 17h30 à 19h au 54 chemin de la Taillat 38240 Meylan
- Le Mardi 26 mars de 17h30 à 19h au 54 chemin de la Taillat 38240 Meylan
- Le Jeudi 28 mars de 17h30 à 19h au 54 chemin de la Taillat 38240 Meylan

En cas de problème vous pouvez joindre par mail **[marie-do.meot@consultingbymdp.com](mailto:marie-do.meot@consultingbymdp.com)**

La clôture définitive de la tombola a lieu le 1<sup>er</sup> avril 2018

Tout lot non réclamé avant cette date sera remis en jeu pour l'Asparun 2020.